

Message communal de circonstance

novembre 2024



Episode neigeux exceptionnel

21 et 22 novembre 2024...

Cet événement saisonnier est venu brutalement percuter notre quotidien en fin de semaine. Des chutes de neige très abondantes ont rapidement constitué une couche avoisinant les 25 cm, occasionnant dès jeudi en fin de journée de grosses perturbations de trafic.

Notre village n'a évidemment pas été épargné et la présence des deux côtes reliant Brognard et Dambenois a rapidement attiré l'attention des élus et des agents. Préalablement, Gérald, notre adjoint technique le plus expérimenté, en congés cette semaine, a été rappelé pour équiper le tracteur (lame et saleuse) afin que Pascale, sa collègue, puisse intervenir.

Dans la foulée de cette installation matérielle, il a procédé au salage des deux côtes et des axes principaux, ce qui a autorisé un trafic très prudent sur les voies.

Retenu le vendredi matin, c'est Pascale qui a pris en charge les opérations de déneigement. Jean Louis REBICHON, premier adjoint, l'a accompagnée durant la matinée, Gérald acceptant de revenir l'après-midi, toujours avec Jean Louis.

Il n'y eu donc aucun retard de service dans les interventions relatives à cet épisode neigeux. L'équipement communal adapté a tourné à plein régime toute la journée de vendredi, du matin très tôt à la tombée de la nuit.

Pour les raisons évoquées plus haut, l'intervention « dans la nuit » ne pouvait avoir lieu... D'ailleurs, pour information, le temps de repos obligatoire pour un agent (entre deux interventions journalières) est de 11 heures. Incompressible...

Voilà pour les faits.

Passons à présent aux comportements et aux réactions de certains.

Quand des administrées, avec sens des responsabilités, alertaient le maire pour signaler des fils électriques à terre (avec une prise en compte immédiate et un appel à ENEDIS, pour un règlement assez rapide), d'autres habitants manifestaient leur courroux par réseaux sociaux interposés ou directement (verbalement ou par gestes) au passage des agents déneigeurs. C'est vrai, en déneigeant la chaussée, on forme un bourrelet devant chaque entrée privée... Comment faire autrement ?

Inlassablement, les rues du village ont été traitées, avec nos moyens et notre personnel, totalement mobilisés. Malgré cela, les mécontents se sont vigoureusement exprimés...

Nous pensons que cet événement doit constituer une prise de conscience collective du rôle de chacun, des investissements individuels et collectifs, du service rendu à la population, et plus largement des comportements face à des situations exceptionnelles.

Oui, l'alerte avait été lancée par la Préfecture et l'on pouvait donc s'attendre à un épisode « sérieux ». D'où notre anticipation pour la préparation du matériel. La densité et la rapidité des chutes de neige et leur persistance dans le temps ont vite rendu les interventions peu efficaces. Et nous ne sommes pas les seuls à avoir été débordés, il suffit de se tourner vers l'autoroute A36 toute proche et son blocage la nuit complète avec des centaines de camions et voitures piégés...

On peut cependant remarquer avec satisfaction qu'aucun accident n'a été à déplorer, grâce à la prudence de chacun, mais aussi au salage des côtes d'accès à ALLENJOIE.

Bien sûr des retards ou des empêchements de se rendre au travail, des transports scolaires à l'arrêt, une vraie désorganisation passagère, du stress et des contrariétés. Tout cela, nous l'avons partagé.



Ce qui motive, à présent, cette communication.

La Municipalité fait face aux événements, avec ses moyens humains et matériels, dans le souci du service à la population, avec une priorité accordée bien évidemment à la sécurité.

Que certains aient considéré que ce service n'était pas rendu à leur endroit peut être légitime face à une contrainte personnelle, que chacun évalue « à sa manière ». Travail, garde des enfants, déplacement impératif, ces actions quotidiennes ont été malmenées, tout le monde en convient.

Face à cette situation, plusieurs positionnements se font jour :

- Prendre acte de la situation exceptionnelle, faire preuve de réalisme et d'adaptation, et évaluer ce qu'il est possible de faire par soi-même, et aussi ce qui devient impossible (ou dangereux).
- Même état d'esprit, en ajoutant : et que puis-je faire pour participer à une amélioration collective ? ou pour soutenir un voisin dans la difficulté ?

Ou alors

- Se dire que vraiment les services communaux (et les élus...) ne sont pas à la hauteur, que c'est inacceptable, que l'incompétence est évidente.
- Même état d'esprit, en associant une réaction sur les réseaux sociaux pour répandre son courroux et son jugement.

Cet événement nous donne à réfléchir sur le sens que nous donnons à nos engagements respectifs. Une maxime pourrait illustrer le sujet : « A l'impossible, nul n'est tenu ».

Je peux affirmer qu'en la circonstance, chacun a fait le maximum, en faisant face à ses responsabilités, et je veux remercier nos agents, ainsi que Jean Louis, Premier Adjoint, pour leur dévouement et leur professionnalisme. Une autre maxime dit : « Que chacun balaie (j'ajoute « déneige »...) devant sa porte ». En conscience et avec objectivité. Pour rappel, le déneigement des trottoirs est de la responsabilité des riverains, pour la partie jouxtant la propriété.

D'autres événements inhabituels et parfois violents nous toucheront forcément dans les temps à venir. De nombreux exemples nous l'annoncent (crues, inondations, tempêtes, orages violents, neige abondante...). Il serait souhaitable que l'on soit alors en capacité de répondre à ces situations de manière solidaire et non polémique.

C'est en tout cas notre souhait affirmé.

Pour terminer...

Qu'il est beau, notre village d'ALLENJOIE, sous cet épais tapis blanc éphémère. J'espère qu'il en restera de belles photos et je sais qu'il apporte bonheur aux enfants. Vive la neige !



Jean FRIED, maire d'ALLENJOIE